

Fiche bilan - Action 18

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Sous-axe 4.1 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles

Groupe thématique : GTh Agriculture

Action 18 « Améliorer la formation des agriculteurs sur l'agriculture et l'élevage en milieu humide »

Statut	En cours
Objectifs	<p>1. Général : développer et organiser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans toutes les formations (initiales et continues)</p> <p>2. Dans le cadre de la redéfinition de l'action : réaliser un état des lieux des démarches techniques intégrant l'ensemble des paramètres (économiques, environnementaux, sanitaires et sociaux) pour mieux accompagner le changement de pratiques au sein des exploitations du réseau Pâtur'Ajuste, en s'appuyant sur des REX d'agriculteurs et d'enseignants</p>
Pilotes d'action	Action reprise par Scopéla en 2017
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau Pâtur'Ajuste • Réseau Educagri (SupAgroFlorac) • INRA (appui scientifique), • APCA (Résolia + Réseau ZH), • FNAB, FMA, INRA
Financeurs	2017 – 2018 : AFB / Prestation Scopéla Nouvelle prestation envisagée en 2019 (AFB-Scopéla)
Lien avec les autres actions	Action 19/ action 20 / action 21 / action 27/ action X / action 50 (Groupe Thématique CESP)

<p>Résultats de l'action pour 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport Pâtur'Ajuste : Capitaliser les expériences du réseau Pâtur'Ajuste pour améliorer la formation des agriculteurs sur l'agriculture et l'élevage en milieu humide • Diagnostics de chaque exploitation et lycée du réseau Pâtur'Ajust sur l'existence de démarches techniques et pédagogiques mises en œuvres pour valoriser les MH • Identification des blocages et leviers dans les champs techniques et pédagogiques. • Organisation de la journée de restitution le 17 mai 2018
<p>Bilan de l'action depuis son démarrage</p>	<p>Retard de la mise en œuvre de l'action les 3 premières années puisque les BTS identifiés avaient déjà été rénovés récemment (GPN¹ et GEMEAU² en 2011 et ACSE³ en 2014)</p> <p>La redéfinition de l'action a permis d'en redéfinir les contours et de la relancer. La capitalisation des expériences du réseau Pâtur'Ajuste a pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire état des démarches techniques et pédagogiques mises en œuvre dans les lycées agricoles et les fermes engagés dans la démarche Pâtur'Ajuste, • d'identifier des blocages et leviers, ainsi que les ressources qui pourraient être développées pour mieux accompagner ces changements dans les fermes et la pédagogie mise en œuvre. <p>Nécessité de traiter le sujet à toutes les échelles : parcelle / exploitation / territoire. Des conclusions intéressantes en sont ressorties, à la fois pour les autres actions et pour les perspectives de l'action 18 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • référentiels pédagogiques n'ont pas à être modifiés car ils sont cohérents avec les nouveaux objectifs, • création d'outils pédagogiques cohérents avec les nouveaux objectifs d'« enseigner à produire autrement », • réflexion à mener autant sur le BTSA⁴ que BTSA GPN, • requalification des ZH à toutes les échelles : parcelle/exploitation/territoire. <p>Le rapport n'est pas encore paru, il est en cours de relecture. Présentation de la démarche Patur'Ajuste au Groupe Thématique Agriculture.</p>
<p>Propositions de suites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer un socle commun de savoirs et connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser et structurer des outils pédagogiques opérationnels pour les enseignants en élargissant le groupe de travail de 8 à 10 lycées agricoles ○ Réaliser des supports de partenariats (<i>Pilote potentiel : Educagri / Financier potentiel : MAA</i>) ○ Organiser une progression pédagogique dans le programme du Bac Pro au BTS ○ Élargir au-delà des Bac Pro et BTS : modules d'approfondissement des diplômes d'ingénieur ou encore CFA, CAP, BEP

¹ Gestion et Protection de la Nature

² Gestion et maîtrise de l'eau

³ Analyse et conduite de systèmes d'exploitation

⁴ Brevet Technique Supérieur Agricole

	<ul style="list-style-type: none">○ Intégrer un volet « parasitologie »● Favoriser l'appropriation des savoirs et connaissances par les acteurs<ul style="list-style-type: none">○ Education agricole : poursuivre les formations continues à destination des enseignants agricoles (Pilote Scopéla-Florac / financement MAA)○ Agriculteurs : accompagnement des agriculteurs (Pilote : InVivo ? / Financeurs : CA, Convention des pôles relais – Ateliers élevage ?) dans le cadre de l'exercice du métier de conseiller agricole○ Fermes et lycées agricoles : sensibilisation et travail avec les lycées agricoles sur leurs sites expérimentaux (Pilote : Scopéla / Financement : AFB?)○ Conseillers des CA : sensibilisation / formation et diffusion (Pilote : APCA ? / Financement : AFB?)● Définir une stratégie de communication, d'information et de diffusion<ul style="list-style-type: none">○ Identification des réseaux d'acteurs = <i>en cours dans stratégie CESP</i> (Scopéla/AFB/MAA/MTES)○ Identification des instances nationales ou colloques prévus en 2019/2020 :<ul style="list-style-type: none">▪ Colloque MTES MH 2020▪ Colloque INRA 2019▪ Séminaire Agri & ZH FMA▪ Développement d'atelier dans les territoires ? (FNAB, APCA, CIVAM)▪ Voir avec les membres s'ils ont connaissance d'autres événements○ Identification des journées d'échanges envisagées (Journée territoriales 2019/2020/APCA)● Créer des synergies avec l'action du FMA sur les expérimentations dans le cadre de la mission interministérielle pour aborder l'aspect territoire (avec notamment les structures associatives, collectivités...).● Créer des synergies avec les actions des Agences de l'eau pour le maintien des prairies humides notamment celles de l'AE Artois Picardie● Connecter l'action avec d'autres niveaux de formation (Résolia et les formations à destination des agriculteurs dispensées dans les Chambres d'agriculture)● Prévoir une diffusion via centre de ressources AFB / pôles relais zones humides <p>Proposition générale pour le nouveau Plan:</p> <ul style="list-style-type: none">● promouvoir dans le nouveau plan « enseigner à produire autrement »● élargir à la filière forestière (pilotes potentiels : ONF / financeurs potentiel MAA) dans les prochaines années.
--	--

Pour aller plus loin :

- Rapport, juin 2014, Atouts et contraintes de l'élevage en zone humide : Bilan et pistes pour l'innovation (Sarah Chadeaux, Eric Kernéis)
- Rapport, sept. 2015, Les Parcs nationaux français : acteurs territoriaux de développement de l'agroécologie (Myrtille Vernier)

- Rapport, nov. 2017, l'élevage en zones humides (CGEDD-CGAAER)
- Rapport (A venir ?) Améliorer la gestion sanitaire des troupeaux en milieu humide (Vétel)
- CDR aires d'alimentation de captages <https://aires-captages.fr/>
- CDR Milieux humides <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>
- Eau bio et territoire <http://www.eauetbio.org/> Paturajuste <http://www.paturajuste.fr/>
Résolia <http://www.resolia.chambres-agriculture.fr/> Educagri <http://educagri.fr/>